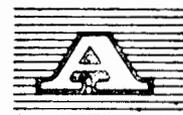


SEP 24 1979



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

UN/DA COLLECTION



Distr.
GENERALE

A/34/474/Add.2
20 septembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Point 104 de l'ordre du jour provisoire^x

BAREME DES QUOTES-PARTS POUR LA REPARTITION DES DEPENSES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Lettre datée du 20 septembre 1979, adressée au Président de l'Assemblée
générale par le Secrétaire général

Me référant à mes lettres du 18 septembre 1979 (A/34/474 et Add.1), j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'Empire centrafricain a effectué le versement nécessaire pour ramener le montant de ses arriérés en deçà de la limite spécifiée à l'Article 19 de la Charte.

Le Secrétaire général,
(Signé) Kurt WALDHEIM

^x A/34/150.